Programme prévisionnel

Atelier technique et de formation en ligne

« Vers une gestion intégrée par bassin versant »

9h00 - 11h30 (heure française) et 10h00 – 12h30 (heure libanaise)

Mardi 8 et Mercredi 9 décembre 2020

Introduction

Afin de soutenir le développement et le renforcement des liens d'amitié, de solidarité et économiques entre les acteurs locaux en France et au Liban, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) de la République française met en place un projet de renforcement des partenariats de coopération entre les collectivités françaises et libanaises. Avec ce projet, il encourage notamment les échanges d'expertise et de savoir-faire entre les deux pays.

Ce projet est mis en œuvre par Cités Unies Liban/Bureau technique des villes libanaises, en collaboration avec l'Ambassade de France au Liban.

Dans ce cadre, il a été convenu, au vu des besoins exprimés par les collectivités locales françaises et libanaises et par les partenaires, que se tiendrait en 2020 un atelier technique et de formation sur la gestion par bassin versant et les contrats de rivière. Une thématique faisant directement écho à l'Objectif 6 des Objectifs de Développement Durable (ODD) « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ».

Contexte

Le Liban est un pays du Moyen-Orient dont le climat méditerranéen et la topographie lui assurent d'importantes ressources en eau qui alimentent 17 fleuves pérennes. Souvent comparé au château d'eau de la région et malgré une pluviométrie abondante, le pays ne parvient pas à répondre aux besoins en eau des différents acteurs de son territoire, que ce soit d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

En effet, les ressources en eau sont, d'une part, fortement polluées par les activités humaines (rejets d'eaux usées non traitées, pesticides et intrants utilisés en agriculture, rejets industriels, etc), impactant ainsi la qualité de l'environnement et la santé humaine. D'autre part, la quantité d'eau disponible ne permet pas de répondre à l'ensemble des différents usages (eau potable, irrigation, industrie, loisirs, etc.), ce qui peut générer des conflits d'usage.

Par ailleurs, les aménagements humains ont un impact fort sur les régimes des cours d'eau (imperméabilisation des sols, aménagement des rivières, etc.) et peuvent conduire à une aggravation des risques naturels (inondations, glissements de terrain) ; des risques naturels renforcés par les effets du changement climatique qui multiplient les épisodes de sécheresse, modifient les régimes pluviométriques et aggravent l'ensemble de ces constats.

Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de réfléchir à l'échelle des bassins versants hydrographiques et de trouver collectivement des solutions pour une bonne gestion des ressources en eau à appliquer par l'ensemble des acteurs concernés : c'est le principe de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Néanmoins, il existe au Liban un réel manque de dialogue et de coordination entre les différents acteurs compétents en matière d'eau et d'assainissement.

Ainsi, le Ministère de l'Energie et de l'Eau (MEE), le Conseil pour le Développement et la Reconstruction (CDR), le Ministère de l'Environnement, les Etablissements Régionaux des Eaux et les municipalités sont responsables de la gestion de cette ressource. Et, si les politiques nationales se renouvellent à ce sujet, avec notamment le Code de l'Eau de 2018 ou encore le Capital Investment Program présenté en avril 2018 lors de la conférence CEDRE, des actions concrètes pour une meilleure gestion de la ressource se font toujours attendre et ces différents acteurs peinent à interagir ensemble.

L'eau et l'assainissement font donc déjà l'objet d'un renouvellement des politiques, l'enjeu est à présent d'éclaircir la gouvernance afin de développer des actions conjointes à échelle pertinente au vu de la nature de la ressource. Quel que soit son usage (domestique, agricole, industriel ou de loisirs), l'eau est partie intégrante d'un cycle sur lequel tous peuvent avoir un impact. Il s'agit donc non pas de travailler sur une zone administrative donnée mais sur une entité territoriale hydrologique. **D'où l'intérêt d'approfondir les connaissances des acteurs de l'eau sur la notion de bassin versant.**

Le bassin versant est un écosystème à lui seul qui conditionne l'accès à certaines ressources et activités comme l'eau potable, les cultures, la nourriture, le bois ou encore le tourisme. S'intéresser à cette échelle c'est donc travailler à une amélioration de la qualité de vie et de l'environnement et participer localement à des objectifs mondiaux d'augmentation du bien-être des populations et de protection de l'environnement. Développer des outils et projets à cette échelle comme les **contrats de rivières** semble donc être la voie la plus adéquate afin de mettre en œuvre les politiques actuelles.

Or, force est de constater que dans cette coordination d'acteurs les collectivités locales sont incontournables. En effet, c'est à leur niveau, sur leur territoire immédiat, que peuvent se faire les diagnostics indispensables au montage de tout projet. Ainsi, il est nécessaire de définir le rôle que pourraient tenir les collectivités locales auprès de l'Etat et des Etablissements Régionaux des Eaux à l'échelle des bassins versants et d'expliquer à ces divers acteurs quelles seraient les étapes à suivre et les outils disponibles pour envisager le montage de tels projets.

Objectifs de l'atelier

Objectif général : Renforcer les capacités des collectivités locales en matière d'eau et d'assainissement pour une gestion intégrée des bassins versants.

Objectifs spécifiques :

- Favoriser le dialogue entre les institutions et établissements publics nationaux et locaux et les collectivités locales afin d'œuvrer pour une gestion intégrée des bassins versants ;
- Rappeler les politiques nationales, la planification stratégique et les instruments juridiques en faveur d'une approche de l'aménagement par bassin versant ;
- Expliquer le rôle et l'intérêt pour les différents acteurs d'un même bassin versant de coordonner leurs actions afin d'envisager collectivement le processus de développement de ce bassin pour une meilleure gestion de la ressource en eau ;
- Présenter des exemples d'outils de gestion comme le contrat de rivière afin de dresser un diagnostic précis du territoire, une liste d'objectifs et des enjeux sur un bassin versant, voire un programme d'actions ;
- Faire connaître les actions mises en œuvre par les collectivités locales françaises et libanaises et bénéficier des retours d'expériences et d'expertise afin de démontrer la viabilité des projets ou programmes de gestion de bassins versants ;
- Exposer les étapes que les projets ou programmes de gestion de bassins versants devraient suivre dans l'idéal en présentant des études de cas ;
- Favoriser l'émergence de projets de coopération entre les collectivités libanaises et françaises en matière de gestion de l'eau.

Public cible et partenaires

Cet atelier, auquel sont attendus environ 50 participants, s'adresse aux élus et techniciens des Municipalités et Fédérations de municipalités libanaises, au Ministère de l'Energie et de l'Eau, au Ministère de l'Environnement, au Ministère de l'Intérieur et des Municipalités, au Conseil du Développement et de la Reconstruction et aux Etablissements Régionaux des Eaux. Il s'adresse également aux acteurs engagés dans des programmes, projets et initiatives en lien avec les bassins versants, au niveau national, infranational et local, y compris des organisations non gouvernementales (ONG) et organismes internationaux de coopération au développement. Il peut également servir aux gestionnaires et aux planificateurs impliqués dans les initiatives de gestion intégrée des paysages, de planification et de préservation des ressources naturelles, ainsi qu'aux experts techniques, y compris les experts du secteur privé, aux acteurs académiques et de la recherche.

Les partenaires engagés dans la réalisation de cet atelier sont également attendus, à savoir le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères/DAECT, l'Ambassade de France au Liban, Cités Unies Liban/Bureau technique des villes libanaises, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le PS-Eau et sa plateforme au Liban LEWAP, le Comité des Maires Libanais et les partenaires français de coopération décentralisée qui interviennent ou souhaiteraient intervenir.

Organisation de l'atelier

Cet atelier se déroulera sur deux matinées et sera organisé comme suit :

- Des interventions consacrées à
    - La formation technique de ce qu'est l'aménagement des bassins versants,
    - Les capacités à développer à l'échelle locale afin de prétendre à des projets de cette échelle,
    - L'intérêt de développer de telles capacités et
    - Les étapes que les projets d'aménagement des bassins versants devraient suivre dans l'idéal ;
- Des études de cas permettant de présenter de multiples facteurs de réussite ou des obstacles ayant pu survenir, en France et au Liban, sur certains aspects précis du montage et de la mise en œuvre de projets de gestion de bassin versant et exercice pratique pour une collectivité.

Programme (prévisionnel)

Jour 1 – Mardi 8 décembre 2020	
10h00 – 10h30 (heure libanaise) 09h00 – 09h30 (heure française)	**Ouverture de l'atelier** **Mme Houda ODEIMI**, Responsable de développement et de coordination à Cités Unies Liban / Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL) – **10min** • Le cadre dans lequel est organisé cet atelier (objectifs, partenaires). • L'importance de la coopération décentralisée dans la formation et les échanges d'expériences pour appuyer les municipalités libanaises et définir de façon opérationnelle la gouvernance de l'eau au Liban. **Mme Anne-Marie MEVEL-REINGOLD**, Chargée de mission à la Direction pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT/MEAE) – **10min** • L'importance de l'échange d'expertise entre les collectivités françaises et libanaises (la réussite des précédents ateliers de formation). • Le soutien à la coopération décentralisée franco-libanaise via le Fonds d'appui et l'importance croissante de ce soutien au vu de la situation économique et politique libanaise. • Les compétences des collectivités territoriales françaises dans la gestion des services d'eau et d'assainissement et leur pouvoir de financement d'actions de solidarité internationale dans ce secteur. **M. Fadi COMAIR**, Directeur général du Ministère de l'Energie et de l'Eau (Liban) – **10min** • La stratégie nationale en ce qui concerne les bassins versants et les études en cours concernant les bassins versants. • Le Code de l'Eau, son évolution et les articles portant sur le rôle des municipalités dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. • Recommandations pour renforcer les municipalités afin qu'elles soient à même d'agir dans ce domaine et pour renforcer la collaboration et la coordination avec le Ministère et les établissements de l'eau.
10h30 – 10h50 (heure libanaise) 9h30 – 9h50 (heure française)	**Définition et explication de la notion de bassin versant et des enjeux qu'elle sous-tend au Liban** **Dr. Antoine ALLAM**, PhD, Expert sur la ressource en eau – **20min** • Le fonctionnement hydrologique des bassins versants au Liban, cartographie et présentation (évolution, changement climatique, etc.).

	• L'utilité d'une gestion à l'échelle du bassin versant (limiter les crues, sécuriser les populations et améliorer la qualité de l'eau).
10h50 – 11h00 (heure libanaise) 9h50 – 10h00 (heure française)	**Présentation de la stratégie de gestion par bassin versant et les acteurs œuvrant à cette échelle** **Mme Suzy HOAYEK,** Conseillère sur les questions d'eau et assainissement au Ministère de l'Energie et de l'Eau (Liban) – **10min** • La notion de contrat de rivières à développer au Liban et conditions de réussite de ce genre de contrat au vu de la situation actuelle. • Le rôle que peuvent avoir les acteurs de la société civile dans ce cadre.
11h00-11h10 (heure libanaise) 10h00-10h10 (heure française)	**La gestion de l'eau par bassin versant à l'international** **M. Philippe SEGUIN**, chef de projet à l'Office International de l'Eau (OIE) – **10min** • Présentation de l'OIE et leur expérience d'appui à l'échelle locale dans différents pays du monde. • Quelles possibilités de coopération avec le Liban ? Et quel intérêt de la cohésion territoriale à l'échelle du bassin versant ?
11h10 – 11h30 (heure libanaise) 10h10 – 10h30 (heure française)	**Temps de questions / réponses** Chacun des participants pourra poser des questions aux intervenants sur les sujets évoqués précédemment. **– 20min**
11h30 – 12h30 (heure libanaise) 10h30 – 11h30 (heure française)	**Table ronde autour du bassin Al Ostouan** Animée par **M. Vincent DUSSAUX**, Responsable des opérations chez Ps-Eau et **Mme Jasmine EL KAREH**, Coordinatrice de la plateforme LEWAP - **1h00** *Participants pressentis :* Les participants seront invités à intervenir et interagir sur les actions mises en place à l'échelle du bassin du fleuve Al Ostouan, afin de rappeler les enjeux auxquels il répond, le fonctionnement du Comité de gestion du bassin de la rivière Al Ostouan, le rôle et l'organisation des élus pour assurer la durabilité du projet : • **M. Omar AL HAYEK,** Président de la Fédération des municipalités d'Al Ostouan • **Mme Ciara NOONE,** Conseillère technique WASH chez ACTED Liban

	• **M. Gaby NASR**, Directeur des opérations de l'Etablissement des Eaux du Liban Nord
Jour 2 – Mercredi 9 décembre 2020	
10h00 – 10h10 (heure libanaise) 9h00 – 9h10 (heure française)	**Lancement de la 2nde demi-journée** **M. Vincent DUSSAUX**, Responsable des opérations chez Ps-Eau – **10 min** • Rappel des objectifs de cet atelier • Rappel des notions vues la veille
10h10 – 11h10 (heure libanaise) 9h10 – 10h10 (heure française)	**Introduction technique des étapes à suivre pour la réalisation d'un projet de gestion intégrée à l'échelle du bassin versant** **M. Rémi TOURON**, Chargé de mission programme et coopération internationale à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (RMC) et **M. Jean-Louis SIMONNOT,** expert ayant rédigé le SDAGE de l'Agence de l'Eau RMC – **30min** : • Le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) et le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), méthodes de mise en place, acteurs concernés et utilité en France. **Mme Sylvie DUPLAN**, représentant(e) du Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents en Haute Savoie et de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne **– 15min** : • L'expérience du contrat de rivière (difficultés, atouts, etc.) • Le rôle de l'association dans le regroupement des élus et acteurs locaux (difficultés, atouts, etc.). Questions / réponses **15min**
11h10 – 12h10 (heure libanaise) 10h10 – 11h10 (heure française)	**Table ronde autour du Fleuve Abou Ali** Animée par **M. Béchir ODEIMI**, Président et Directeur de Cités Unies Liban / BTVL **– 1h00** *Participants pressentis :* Les participants seront invités à intervenir et interagir sur l'idée d'un projet d'assainissement du fleuve Abou Ali dans le cadre de la réflexion sur le montage d'une Agence urbaine pour le Nord-Liban : • **M. Riad YAMAK**, Maire de Tripoli et **M. Bassel EL HAJJ**, Adjoint au Maire

	• **M. Ghassan TAYOUN**, Adjoint au Maire de Zgharta-Ehden / Un(e) représentant(e) du **Département de l'Aude** • **M. Gérard AL SEMAANI**, Maire de Hasroun et membre de la Fédération des Municipalités de Bcharré / **Mme Davina DERAIN**, Coordinatrice de l'association Chambéry Solidarité Internationale • **M. Khaled OBEID**, Directeur Général de l'Etablissement des Eaux du Liban Nord
12h10 – 12h30 (heure libanaise) 11h10 – 11h30 (heure française)	**Clôture** *Intervenants pressentis :* Un(e) Représentant(e) de **l'Ambassade de France au Liban** et un(e) Représentant du **Comité des Maires Libanais** – **20min :** • L'approche par bassin versant permet d'engager une réflexion sur des modes de gouvernance de l'eau. • Le soutien que peut apporter la coopération décentralisée aux collectivités locales libanaises pour rendre opérationnelle l'application de ces modes de gouvernance.

Langues de travail

Les langues de travail sont le français et l'arabe. L'interprétation simultanée sera assurée dans ces deux langues.

Contact

Pour toutes questions liées à l'organisation de l'atelier veuillez contacter :

Mme Zoé HALLEY
Cités Unies Liban/ Bureau technique des villes libanaises
Immeuble Sakr, Rue Toufic Salem
Ras el Nabeh – Beyrouth
Mail : zoe.halley@bt-villes.org
Tél : +33 6 50 93 01 88